31e ANNÉE. — N° 70 — 5 CENTIMES LE NUMÉRO — SAMEDI 27 JUIN 1891

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

*Les abonnements se paient d'avance. — Joindre* **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

**ADMINISTRATION**

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

**L'Agence HAVAS**, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

**PUBLICITÉ**

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

*La publication des* **Annonces légales et judiciaires** *ae tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

## TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, a partir du 1er Juillet 1891.

### De Paris à Toulouse

| | | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Express 1re classe. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS..... | départ. | 12h. m. | 9h. m. | 3h. 10s. | 7h. 40s. | — | — |
| BRIVE..... | arrivée. | 12 40 soir. | 6 21 soir. | 7 40 matin. | 5 8 matin. | Omnibus | — |
| | départ. | 1 10 soir. | 6 45 soir. | 7 50 matin. | 5 17 matin. | 7h. 5 soir. | — |
| Noailles..... | | 1 25 | — | 8 5 | — | 7 20 soir. | — |
| Chasteaux..... | | 1 35 | — | 8 15 | — | 7 30 | — |
| Gignac-Cressensac..... | | 1 48 | — | 8 28 | — | 7 43 | — |
| SOUILLAC..... | arrivée. | 2 8 | 7 26 | 8 48 | 5 58 | 8 3 | — |
| | départ. | 2 14 | 7 29 | 8 53 | 6 1 | 8 11 | — |
| CAZOULÈS.... | arrivée. | 2 21 | — | 9 » | — | 8 18 | — |
| | départ. | 2 22 | — | 9 1 | — | 8 21 | — |
| Lamothe-Fénelon..... | | 2 35 | — | 9 14 | — | 8 34 | — |
| Nozac..... | | 2 45 | — | 9 24 | — | 8 44 | — |
| GOURDON..... | | 3 » | 8 » | 9 36 | 6 32 | 8 58 | — |
| Saint-Clair..... | | 3 10 | — | 9 46 | — | 9 8 | — |
| Dégagnac..... | | 3 22 | — | 9 58 | — | 9 20 | — |
| Thédirac-Peyrilles..... | | 3 33 | — | 10 9 | — | 9 31 | — |
| Saint-Denis-Catus..... | | 3 45 | — | 10 20 | — | 9 43 | — |
| Espère..... | | 3 54 | — | 10 29 | — | 9 52 | — |
| CAHORS..... | arrivée. | 4 5 | 8 41 | 10 40 | 7 13 | 10 3 | matin. |
| | départ. | 4 20 | 8 47 | — | 7 20 | 7 25 matin. | 10 14 |
| Sept-Ponts..... | | 4 31 | — | — | — | 7 37 matin. | 10 24 |
| Cieurac..... | | 4 47 | — | — | — | 7 55 | 10 38 |
| Lalbenque..... | | 4 56 | — | — | — | 8 4 | 10 45 |
| Montpezat..... | | 5 7 | — | — | — | 8 15 | 10 55 |
| Borredon..... | | 5 20 | — | — | — | 8 29 | 11 8 |
| Caussade..... | | 5 31 | 9 31 | — | 8 4 | 8 40 | 11 18 |
| Réalville..... | | 5 40 | — | — | — | 8 50 | 11 27 |
| Albias..... | | 5 48 | — | — | — | 8 58 | 11 35 |
| Fonneuve..... | | 5 56 | — | — | — | 9 7 | 11 43 |
| MONTAUBAN..... | | 6 11 | 9 58 | — | 8 30 | 9 23 | 11 53 |
| TOULOUSE..... | arrivée. | 7 55 | 11 10 | — | 9 29 | — | 1 30s. ou 12 h. 49 p. l'Epr. |

### De Toulouse à Paris

| | | Express 1re classe. | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Expr. 1e, 2e, 3e cl. | Omnibus | Omnibus. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE..... | départ. | 2h. 25 soir. | 2 30 soir. | 6h. » soir. | — | 6h. 15 matin. | 9h. 25 matin. |
| MONTAUBAN..... | | 3 24 soir. | 4 30 soir. | 7 30 soir. | — | 7 30 matin. | 10 50 matin. |
| Fonneuve..... | | — | 4 43 | — | — | 7 43 | 11 3 |
| Albias..... | | — | 4 51 | — | — | 7 51 | 11 11 |
| Réalville..... | | — | 4 59 | — | — | 7 59 | 11 19 |
| Caussade..... | | 3 49 | 5 11 | 7 50 | — | 8 11 | 11 31 |
| Borredon..... | | — | 5 21 | — | — | 8 21 | 11 41 |
| Montpezat..... | | — | 5 38 | — | — | 8 38 | 11 58 soir. |
| Lalbenque..... | | — | 5 53 | — | — | 8 54 | 12 13 soir. |
| Cieurac..... | | — | 6 1 | — | — | 9 2 | 12 21 |
| Sept-Ponts..... | | — | 6 13 | — | — | 9 14 | 12 33 |
| CAHORS..... | arrivée. | 4 32 | 6 21 | 8 46 | — | 9 22 | 12 41 |
| | départ. | 4 38 | 6 30 | 8 54 | 6 5 matin. | 9 30 | — |
| Espère..... | | — | 6 44 | — | 6 20 matin. | 9 44 | — |
| Saint-Denis-Catus..... | | — | 6 57 | — | 6 33 | 9 57 | — |
| Thédirac-Peyrilles..... | | — | 7 11 | — | 6 48 | 10 11 | — |
| Dégagnac..... | | — | 7 20 | — | 6 57 | 10 20 | — |
| Saint-Clair..... | | — | 7 29 | — | 7 6 | 10 29 | — |
| GOURDON..... | | 5 23 | 7 44 | 9 43 | 7 23 | 10 43 | — |
| Nozac..... | | — | 7 53 | — | 7 32 | 10 52 | — |
| Lamothe-Fénélon..... | | — | 8 2 | — | 7 42 | 11 1 | — |
| CAZOULÈS.... | arrivée. | — | 8 11 | — | 7 52 | 11 10 | — |
| | départ. | — | 8 13 | — | 7 54 | 11 12 | — |
| SOUILLAC..... | arrivée. | 10 7 | 8 20 | 10 7 | 8 2 | 11 19 | — |
| | départ. | 10 11 | 8 25 | 10 11 | 8 8 | 11 25 | — |
| Gignac-Cressensac..... | | — | 8 54 | — | 8 40 | 11 54 | — |
| Chasteaux..... | | — | 9 5 | — | 8 51 | 12 4 | — |
| Noailles..... | | — | 9 13 | — | 9 » | 12 12 | — |
| BRIVE..... | arrivée. | 10 55 | 9 28 | 10 55 | 9 16 | 12 27 | — |
| | départ. | 11 5 | — | 11 5 | — | 12 49 | — |
| PARIS..... | arrivée | 4 37m. | — | 10 21m | — | 11 38s | — |

*Cahors, le 27 Juin*

## Le Renouvellement partiel

Le jour viendra-t-il où l'on s'occupera enfin de la proposition de loi sur le renouvellement partiel de la Chambre des députés, déposée il y a plus de dix-huit mois par M. Emmanuel Arène? Il y a là une question très importante, très grave, et sur laquelle on ne saurait trop insister. Il conviendrait de la résoudre alors que la Chambre est encore assez éloignée du renouvellement de son mandat pour n'être pas accusée d'obéir envers les électeurs à un sentiment de méfiance ou de crainte.

En réalité, il n'y aurait qu'à adopter le projet soumis au Parlement à la fin de la dernière session. Il fixe la durée du mandat de député à six ans, par analogie avec celui des conseillers généraux. Il y a longtemps qu'on l'a dit, le mandat de quatre ans est trop court, et si l'on peut trouver un moyen de l'allonger, sans trop espacer pour cela les consultations du suffrage universel, il ne faut pas hésiter.

Or, ce moyen, le renouvellement partiel le donne précisément. Tous les arrondissements de France seront divisés en deux séries, contenant un nombre égal de sièges. Au début de la première session, il sera procédé, par voie de tirage au sort, à la désignation de la série qui ne siègera que trois ans. L'autre, au contraire, aura déjà une durée normale de six ans. Et toutes les séries suivantes verront leur mandat expirer au bout de six ans, de telle sorte que la France sera largement consultée tous les trois ans, et cependant les députés ne seront sortants qu'au bout de six.

Tout a été dit sur les heureux effets de ce système, appliqué avec un plein succès tant au Sénat que dans nos assemblées départementales. La Chambre ne disparaîtra plus d'un coup, entraînant avec elle tout le bagage des travaux préparatoires. Elle deviendra permanente et ainsi tous les efforts, toutes les études aboutiront nécessairement à un résultat pratique.

Quant au pays, il n'aura plus à subir d'échéances terribles, à date fixe, pleines d'obscurité et d'inconnu, capables de bouleverser en un clin d'œil toute l'orientation de sa politique et d'inquiéter tous ses intérêts. Il aura voix au chapitre plus fréquemment même que par le passé, mais il fournira des indications plutôt qu'il n'accomplira de révolutions. La consultation d'une moitié des arrondissements suffira pour montrer si la majorité de la nation est satisfaite de la politique suivie.

Ce sera le système de l'évolution, heureusement substitué au bouleversement brusque, jusqu'ici en honneur.

Les factieux n'y trouveront évidemment pas leur compte, mais ce sera pour la France un gage de plus de sécurité et de stabilité.

Le pouvoir exécutif d'ailleurs ne perdra pas son droit de dissolution. Lorsqu'une situation politique exceptionnelle rendra cette mesure indispensable, le gouvernement pourra toujours, avec l'assentiment du Sénat, renvoyer devant les électeurs tous les députés en même temps; mais ce ne peut être là qu'un évènement en dehors des prévisions ordinaires; la dissolution est une arme dont le pouvoir exécutif a besoin, mais dont il ne doit se servir qu'à la dernière extrémité.

Dans ces conditions, il faut souhaiter que le Parlement examine et adopte au plus tôt la proposition relative au renouvellement partiel.

C'est maintenant et non plus tard que ce vote s'impose.

Il est le corollaire indispensable du retour au scrutin uninominal dont le rétablissement a donné de si heureux résultats, en mettant un terme au danger plébiscitaire et à la sophistication du suffrage universel.

* *

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 21

## SANS FEU NI LIEU

*ROMAN D'UNE ALSACIENNE*

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

XIII

PIÉTÉ FILIALE

Frédéric devait se défier de la sincérité de son alliée, d'autant plus qu'il avait surpris le véritable secret de Rosa; aussi n'accepta-t-il pas sans protester les insinuations de Catherine. Il voulut en avoir le cœur net et profita d'un instant où il se rencontra seul dans le bureau en présence de Rosa, pour s'expliquer avec elle.

— Mademoiselle, lui dit-il à brûle-pourpoint, j'avais demandé qu'on vous fît connaître mes intentions à votre sujet, mais je crois véritablement qu'on vous les a laissé ignorer.

— Vous vous trompez, Monsieur, répondit franchement la jeune fille, ces intentions m'ont été communiquées au contraire, et c'est de concert avec ma pauvre tante que j'ai décidé de ne pas encourager vos projets, si flatteurs qu'ils pussent être.

— Et pourrais-je connaître, Mademoiselle, les motifs qui ont dicté votre refus?

— Bien que ces motifs n'aient rien que de très honorable pour nous deux, vous ne permettrez de ne pas vous les dévoiler.

Et ces motifs sont les mêmes aujourd'hui qu'alors ?

— Absolument, dit Rosa avec dignité.

— Oh ! oh ! fit-il d'un air de doute.

— Absolument les mêmes, insista la jeune fille, et, puisque vous paraissez ne pas ajouter foi à mes paroles, je vais tout de suite vous expliquer ma réponse négative : j'ai refusé d'être votre femme, parce que je ne veux pas être la femme d'un Allemand. Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a rien là de personnel, que les raisons qui m'ont guidée il y a deux mois subsistent encore et qu'elles dureront toujours.

— Vraiment ! s'écria Frédéric, froissé à la fois dans son chauvinisme et dans son amour-propre ; Mademoiselle ne daigne pas accepter la main d'un Allemand ! Vous me préférez sans doute un Alsacien comme M. Michel ou un Français comme M. Léon Charmoy ?

Rosa eut un frisson d'indignation.

— Monsieur, dit-elle en pleurant presque, si vous n'aviez prononcé qu'un nom devant moi, c'eût été une indélicatesse que j'aurais pu pardonner à votre manque d'éducation ; mais deux noms c'est trop !... Vous m'injuriez, et comme je n'ai personne pour me défendre, j'ai besoin de tout mon empire sur moi-même pour ne pas vous jeter à la face l'épithète que vous méritez !

— Vous êtes bien susceptible, mademoiselle !

— Et vous bien impertinent.

— Allez ! vous êtes une coquette !

— Décidément, Monsieur, vous êtes un lâche ! fit sourdement Rosa.

Et passant fièrement devant lui, elle sortit du bureau, où elle le laissa seul, pourpre de colère et de confusion.

XV

LES ABSENTS N'ONT PAS TORT

— Madame ! Madame ! emmenez-moi dès que vous partirez, je veux quitter cette maison où le premier venu croit avoir le droit de m'insulter impunément !

— Calmez-vous, mon enfant ! fit Mme Dornach, en se précipitant vers Rosa éplorée, vous êtes dans un état à faire peur !... Que vous est-il arrivé !

En quittant Frédéric, Rosa était montée droit à la chambre de Mme Dornach, bien décidée à l'accompagner à Remiremont.

Encore rouge d'émotion, elle lui raconta ce qui venait de se passer, et finit en répétant d'une voix suppliante :

— Emmenez-moi !... emmenez-moi !...

— Je ne demande pas mieux, ma pauvre enfant, mais ayez encore un peu de patience. Il est entendu que vous viendrez avec nous quand nous quitterons le Hohwald ; c'est moi qui en ai fait la proposition et, moins que jamais, je ne voudrais retirer ma promesse.

— Ainsi, dit Rosa, je puis compter échapper bientôt à l'existence que j'endure depuis trop longtemps !... Je gagnerai ma vie et, n'étant plus à charge à personne, je n'aurai plus d'humiliations à subir !

— Je vous le dis encore une fois, c'est convenu, dans quelques semaines vous nous suivrez à Remiremont.

— Merci, oh ! merci, madame ! s'écria Rosa très exalté, je vous serai toute ma vie reconnaissante. Je vous prierai seulement de ne pas informer mon cousin de mon départ et de me laisser le lui apprendre moi-même juste au dernier moment.

Forte de la promesse de Mme Dornach, Rosa continua à supporter sans se plaindre, les mille petits ennuis que Catherine faisait naître chaque jour sur son chemin.

Tant de résignation surprit la Prussienne, très dépitée de voir que son plan n'obtenait pas le succès qu'elle désirait. Ainsi, Michel persistait à ne pas croire que sa cousine éprouvait pour Léon Charmoy une tendre sympathie ; c'était pourtant, grâce aux manœuvres de Catherine, l'opinion de tout le monde à l'hôtel. Fallait-il que, par une fatalité inconnue, un si adroit stratagème ne produisit pas d'effet sur la seule personne à qui il s'adressait directement ! C'était jouer de malheur, pensait la fille vindicative et obstinée.

Eh ! se dit-elle, puisque les petits moyens ne réussissent pas, essayons des grands !

Le hasard vint justement la seconder : une lettre lui arriva, l'informant que sa présence était nécessaire au pays pour régler les affaires de la succession de son oncle.

Rien ne lui aurait été plus facile que d'envoyer sa procuration à qui de droit ; ce fut sa première idée, car on était au plus fort de la saison, et on ne pouvait guère se passer d'elle au Hohwald.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL. *(A Suivre).*

# INFORMATIONS

## *L'agitation ouvrière*

Paris, 25 juin.

C'est aujourd'hui qu'a expiré le délai de huit jours que les ouvriers boulangers avaient donné aux pouvoirs publics pour supprimer les bureaux de placement.

Les ouvriers boulangers de Paris ont tenu ce matin un grand meeting de protestation à Tivoli-Vauxhall. Près de 6,000 personnes se pressent dans la salle et le jardin.

Le citoyen Crespet, boulanger, est nommé président. Il invite ses camarades à répondre à l'indifférence des pouvoirs publics, en proclamant la grève.

« Oui ! oui ! Vive la grève ! » crie-t-on de tous côtés.

Le citoyen Loze, délégué de la boucherie, exhorte les boulangers, au nom de 10,000 bouchers : « C'est à vous de commencer, nous vous suivrons. Vingt-une corporations sont prêtes à vous suivre... »

Le citoyen Fleury, au nom des limonadiers, promet le concours pécuniaire de ses camarades.

Mme Rigal, du Syndicat des dames...

« Silence ! clame le président, c'est pour une dame. »

Mme Rigal lit quelques lignes par lesquelles 2,000 de ses camarades se solidarisent avec les boulangers. On lui fait une ovation.

Le citoyen Allemane fait le procès aux pouvoirs publics qui trahissent la classe ouvrière et engage les ouvriers à se défier des agents du ministre de l'intérieur : « La grève ! la grève ! vive la grève ! »

Le citoyen Souchet, des coiffeurs, lit un ordre du jour de sa chambre syndicale, félicitant les boulangers et les assurant du concours pécuniaire et moral de ses camarades.

Le citoyen Comail, des pâtissiers, annonce que toute la corporation se réunira demain pour encourager les boulangers et leur promettre que ses membres ne se substitueront pas à eux.

Le citoyen Thierry, des cuisiniers : « Je représente, dit-il, 15,000 cuisiniers. Ce soir, nous nous réunirons pour vos donner notre appui ».

M. Allemane vient de nouveau demander à l'assemblée de voter, à l'unanimité, la grève immédiate.

Le président donne lecture de l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers boulangers de la Seine, réunis » le 25 juin 1891, à Tivoli-Vauxhall, s'engagent » à supprimer les bureaux de placement et de- » mandent la grève. »

La séance est ensuite levée.

On peut évaluer à près de 10,000 le nombre des manifestants.

Dans la rue de Bondy la manifestation se heurte à une escouade de la brigade centrale, qui somme les ouvriers de replier leurs bannières. Les manifestants, excités par la vue d'un brigadier qui a eu la maladresse de mettre sabre au clair, veulent forcer le cordon d'agents. Une véritable bagarre se produit, les coups pleuvent.

Une vraie chasse à l'homme s'engage dans la rue de Bondy, mais une poussée des manifestants se produit ; les agents vont être débordés, lorsque des renforts arrivent au pas de course. Une nouvelle bousculade a lieu ; on frappe de part et d'autre. Des arrestations sont opérées.

M. Allemane, exhortant, à la réunion de Tivoli-Vauxhall, les grévistes au calme, a dit :

« Ne donnez pas à la police et au ministère de l'intérieur l'occasion de vous arrêter et de vous massacrer. » (Applaudissements. Cris : « Vive la grève ! On ne fera pas comme à Fourmies ici ! »)

* * *

Les ouvriers boulangers décidés à empêcher par tous les moyens la reprise du travail, auraient projeté de surveiller, cette nuit, les boutiques où l'on travaillerait et d'y éteindre le gaz. En présence de cette attitude, M. Lebel, président du Syndicat des patrons, a fait une démarche auprès de M. Menant, directeur des affaires municipales, peur demander qu'un service de protection soit établi aux alentours des boulangeries.

Le *Temps* s'est adressé à M. Lebel, vice-président du Syndicat des patrons boulangers, pour lui demander si les mesures avaient été prises en vue d'assurer l'appprovisionnement de Paris en pain, au cas où les ouvriers viendraient à cesser tout travail.

« Vous pouvez être certains, nous a dit M. Lebel, que l'alimentation n'est nullement menacée ; Paris ne manquera pas de pain demain, ni les jours suivants. »

Paris, 25 juin.

Une nouvelle réunion a été tenue à 4 h., à la Bourse du Travail, par les ouvriers boulangers auxquels s'étaient joints les délégués des corporations de l'alimentation : limonadiers, bouchers, pâtissiers, etc. Environ 1,200 personnes.

L'assistance vote l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers boulangers, réunis à la Bourse » du Travail renouvellent le vote de la grève et » décident d'employer tous les moyens pour em- » pêcher le travail de se faire cette nuit. »

La sortie s'effectue aux cris répétés de : « Vive la grève ! » et aux chants : « C'est la grève qu'il nous faut ! »

Paris, 3 h. 30.

Les délégués des vingt-et-une corporations de l'alimentation viennent de se réunir dans la grande salle de la Bourse du Travail. Ils décident de faire voter immédiatement des subsides par les membres de leurscorporations en faveur des boulangers grévistes. Ils nomment une commission chargée d'aller trouver le préfet de police et de lui demander la mise en liberté des huit boulangers au cours de la bagarre, boulevard St-Martin et devant la Bourse du Travail.

* * *

Paris, 25 juin, soir.

Dans le cas où la grève des ouvriers boulangers prendrait de plus grandes proportions, le gouvernement a arrêté ses mesures en vue de maintenir l'ordre. Il emploiera à cet effet toute la cavalerie dont il dispose, ainsi que l'infanterie. On sait qu'à côté des ouvriers boulangers, les ouvriers bouchers, épiciers, et tous ceux de l'alimentation sont un peu en mouvement.

Paris consomme journellement un million de kilog. de pain. Il compte 1,800 boulangeries occupant 4,000 ouvriers sur 12,000 qui sont dans la capitale. Des mesures sont déjà prévues pour garantir l'arrivée quotidienne à Paris de 600,000 kilogrammes de pain, tant de la banlieue que des environs.

L'approvisionnement de la capitale sera donc assuré.

---

FRANCE ET RUSSIE

La *Petite République française* dit que l'impératrice de Russie et le czarewitch se rendront à Paris au mois d'août, après les fêtes données à Copenhague en l'honneur du 25e anniversaire du mariage du czar et de la czarine.

Cette dernière viendra, avec le grand-duc héritier, remercier le gouvernement français de l'accueil fait à son fils dans les colonies françaises.

Elle sera accompagnée, dans ce voyage, par le ministre de la cour, le comte Woroutzoff, la princesse Obolenski, Mme Cheremetieff, de ses dames d'honneur et de deux généraux aides de camp.

Le czarewitch sera accompagné par le gouverneur général Danilenski, les princes Barlatenski et Kotchoubey et cinq officiers supérieurs de la garde impériale.

Le grand-duc Georges accompagnera sa mère et son frère.

L'impératrice restera environ une semaine à Paris. Elle se rendra ensuite à Londres, auprès de sa sœur, la princesse de Galles.

---

### Disparition mystérieuse

D'UN COURRIER DU TSAR

Chicago, 25 juin.

On dit qu'un courrier au service du tsar a mystérieusement disparu. La police s'en occupe. Ce courrier était porteur de dépêches de Tokio, envoyées par le tsarevitch à son père.

Le courrier n'a pas repris sa route, et depuis ce moment, on n'a plus entendu parler de lui, et il n'a plus été vu nulle part. Pour beaucoup de raisons, il est à présumer que le jeune Russe a été assassiné par des Japonais ennemis du tsarevitch, et pour qui il paraissait on ne peut plus important de s'emparer des dépêches qui devaient contenir la véritable relation de l'attentat commis contre le tsarevitch.

Le motif de l'attentat n'est pas, comme on l'a dit, un prétendu sacrilège commis par le prince dans le temple sacré.

Les faits sont les suivants : le tsarevith avait accepté une invitation chez un noble de Tokio, et comme il se rendait chez celui-ci, il céda aux instances d'un autre noble et alla le visiter avant de se rendre à Tokio. Son hôte de Tokio considéra ce fait comme une insulte, et, pour se venger, il soudoya un homme qui devait assassiner le tsarevitch. Voilà ce que l'on a fait passer pour l'œuvre d'un fanatique.

---

### Incident de frontière

Nancy, 25 juin.

Hier soir, à Jeuf, canton de Briey, à 10 heures 10 minutes du soir, un douanier français, du nom de Hainem, a été assailli par une douzaine d'ouvriers allemand de l'usine voisine. Il a reçu plusieurs blessures à la tête et a été traîné jusqu'à la frontière. Son fusil qui lui avait été arraché, a été rapporté.

---

### Les Troubles du Chili

New-York, 25 juin.

Des lettres d'Iquique, reçues par la voie de Panama, disent qu'aucune amélioration ne s'est produite dans la situation du Chili. L'argent monnayé fait défaut et les billets au porteur subissent une dépréciation sérieuse.

---

### Notre escadre du Nord

St-Pétersbourg, 25 juin, soir.

L'escadre de la Baltique a quitté Cronstadt ce matin, allant au-devant de l'escadre française.

Une grande animation règne dans la ville. On déploie une activité extraordinaire pour préparer une réception grandiose aux hôtes français.

Un immense enthousiasme règne dans toutes les classes de la population.

---

### Au Conseil municipal de Paris

Paris, 25 juin.

Un violent incident a eu lieu au conseil municipal. M. Lyon-Allemand qui a saisi la quatrième commission d'une proposition relative à la construction d'une école, apprenant que le conseil avait adopté une proposition contraire à la sienne, a attaqué le rapporteur M. Blondel. Ce dernier a giflé M. Lyon-Allemand qui a voulu riposter, mais les voisins se sont interposés. Des témoins ont été constitués. Ce sont MM. Humbert et Navarre, pour M. Lyon-Allemand ; et Lucipia et Darlot pour M. Blondel.

Le conseil municipal a voté un secours de 5,000 francs en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Mœenchestein.

---

### L'instruction contre le Panama

M. Ferdinand de Lesseps et ses fils Charles et Victor, ainsi que M. Marius Fontanes et le baron Cottu, ont été entendus avant-hier par M. Prinet.

Le conseiller à la cour a reçu cette fois les cinq personnes qne nous venons de nommer, dans son cabinet, étendu sur une chaise longue. Leur interrogatoire a duré jusque vers une heure du soir.

Il se poursuivra aujourd'hui et les jours suivants.

---

LE SECRET DE LA « MÉLINITE »

L'*Eclair* croit savoir que M. de Freycinet a répondu au général Ladvocat qu'il devait se considérer comme absolument couvert par les déclarations qu'il avait faites à la tribune. Rien dans les faits qui lui avaient été reprochés n'étaient de nature à justifier la convocation d'un conseil d'enquête, et l'incident devra être considéré comme clos.

Le général Ladvocat ayant insisté sur son désir de soumettre son cas à ses pairs, M. de Freycinet lui aurait fait entendre qu'il ne pourrait, en tous cas, lui être donné satisfaction avant l'arrêt de la cour d'appel dans l'affaire Turpin-Triponé.

# CHRONIQUE LOCALE

## ET REGIONALE

### DÉPÊCHE

Paris, 27 juin.

Donnez pour certain, que date arrivée ministres à Cahors, ne sera arrêtée qu'après le 14 juillet.

---

### Conseil municipal de Cahors

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni hier au soir, à 8 h., sous la présidence de M. Costes, maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil procède ensuite à la nomination de deux rosières qui seront couronnées le jour du 14 juillet.

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MMlles | Besse, ..... | 18 voix |
| | Bonneville ..... | 16 — |

En conséquence, Mlles Besse et Bonneville, ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamées rosières.

Les deux rosières étant orphelines, le Conseil municipal ne pouvait faire un meilleur choix.

Le Conseil renvoie la question de l'électricité à la prochaine séance

La séance est levée à 9 heures.

---

PONTS ET CHAUSSÉES

Par arrêté, M. Berget, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1re classe, actuellement attaché à la résidence d'Albi, au service de la navigation du Tarn, au service hydrométrique du bassin du Tarn et à divers services des chemins de fer, est chargé des services ci-après désignés, en remplacement de M. Pihier, savoir :

1° Service ordinaire du département du Lot ;

2° Service de la navigation du Lot ;

3° Etudes et travaux relatifs au régime général du bassin du Lot.

Il remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 16 juin 1891.

---

INSPECTION GÉNÉRALE D'INTENDANCE

M. Burguière, intendant en chef du 15e corps d'armée, chargé de l'inspection générale des 16e et 17e corps, arrivera au premier jour à Cahors, venant de Mende à Rodez.

---

BANQUE DE FRANCE

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Crudy, vient d'être reçu, après concours, à la Banque de France.

---

NÉCROLOGIE

Hier vendredi ont eu lieu les obsèques de Mme veuve André Galdemar, née Calméjane, décédée le 24 juin, à l'âge de 97 ans.

Mme Galdemar était la belle-sœur du général Galdemar dont les legs philantropiques ont perpétué le souvenir dans notre ville.

---

VÉLOCE-SPORT-CADURCIEN

Sortie du V.-S. C., dimanche 28 juin 1891 pour Castelfranc.

*Départ du Club*

1° A 6 heures du matin ;

2° A 1 heure du soir.

Concentration pour retour devant la mairie de Castelfranc, à 5 heures du soir.

*Le capitaine de route,*
JEAN DELLARD.

---

COMMUNICATION

A propos de l'éboulement de Puy-l'Evêque, un groupe de voyageurs faisant partie du train resté en détresse, nous adressent la communication suivante :

Monsieur le directeur,

Nous reconnaissons tous l'empressement des employés de la Compagnie d'Orléans.

Un des voyageurs surtout a eu à se féliciter des bons soins qui lui ont été prodigués, il est heureux de leur adresser publiquement ses plus sincères remerciements. Ch. V.

---

## Les orages dans la Région

### Puy-l'Evêque

On sait déjà l'éboulement considérable qui s'est produit, par suite des derniers orages, aux environs de Puy-l'Evêque. Nous devons ajouter que les dommages causés aux récoltes sont considérables. On n'estime pas à moins de 300.000 francs les pertes subies par les malheureux propriétaires de ce canton.

* * *

Mercredi soir une pluie torrentielle, qui est tombée pendant 3 heures et demie, a causé de grands dégâts. La grande rue de Puy-l'Évêque ressemblait à un grand ruisseau. Plusieurs caves et magasins ont été remplis d'eau. Les caniveaux, trottoirs et pavés ont été emportés par le torrent; l'aspect de la grande rue est lamentable et les habitants sont dans la consternation. Une maison s'est écroulée près du Lot. L'acqueduc d'Escafignous qui traverse la route nationale, a été emporté, et les voitures qui viennent du côté de Duravel, ne peuvent arriver à Puy-l'Evêque.

Au Moulin-Haut, la route nationale et la ligne du chemin de fer ont été coupées par le torrent et emportées dans le Lot. L'impétuosité du torrent était telle que des rails ont été entraînés dans la rivière.

Un transbordement des voyageurs a eu lieu toute la journée de jeudi. Plus de 50 ouvriers sont occupés à réparer la voie et les ingénieurs sont aussi sur les lieux.

Voici un fait qui prouve combien a été rapide l'inondation qui a presque inondé le bas de la ville : M. Salesses, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines, vérifiait le bureau de l'enregistrement de Puy-l'Evêque, lorsque l'eau a pénétré dans le bureau avec une impétuosité telle que les personnes présentes ont dû monter sur des chaises et sur la table pour se mettre à l'abri de l'eau.

A la campagne, les récoltes ont beaucoup souffert, surtout dans les communes de Vire, Touzac, Lacapelle-Cabanac, Duravel, Prayssac, Pescadoires, Martignac.

### Montcuq

Le 23 du courant, un violent orage s'est abattu sur les communes de Montcuq et St-Laurent.

Une partie des récoltes a été détruite par la grêle et la ravine.

Les pertes s'élèvent à la somme de 80,000 fr. environ.

### Cieurac

La commune de Cieurac a été également très éprouvée par l'orage de mardi.

Les pertes sont évaluées à 5,000 fr. environ.

### Lascabanes-Villesèque

L'orage de mardi a presque entièrement détruit les blés ; les prés, les champs sont ravinés.

Les personnes qui, suivant l'usage, se rendaient à la fontaine St-Jean, près d'Escayrac, ont dû, pour s'en retourner, traverser à gué des chemins transformés en torrents, où l'eau montait jusqu'à mi-jambes.

### Caylus

L'orage de lundi a causé des dégâts considérables. Il a grêlé en quantité, notamment à Puy-Larroque où l'on a recueilli des grêlons de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Les céréales ont beaucoup souffert, et sur divers points la récolte en fruits peut être considérée comme à peu près perdue.

### Espère

*La foudre.* — Mercredi, à Espère, un curieux phénomène électrique s'est produit. Vers les six heures du soir, pendant le violent orage qui a éclaté, la foudre est tombée sur la maison de M. Besse, propriétaire. Le fluide a frappé l'angle droit de la maison, a suivi le mur jusqu'au plafond, et traversé la pendule dont il a brisé les panneaux en mille morceaux, puis est descendu à la cave où il s'est échappé.

M. Besse fils, de chez un voisin, ayant entrevu cette décharge électrique, s'est empressé d'accourir chez lui et a relevé son père qui, se trouvant à la cave au moment de la chute, avait été entouré de feu et s'était évanoui.

Il en sera quitte pour une rude peur.

Chose curieuse à signaler, la foudre a transporté la vitre de la pendule sur un buffet de cuisine sans la briser, et la pendule a continué de marcher.

Les dégâts sont insignifiants.

### Figeac

*Orage.* — Mardi soir, vers sept heures et demie, un orage terrible, mais sans grêle, s'est déchaîné sur Figeac et la banlieue. Des éclairs effrayants et des coups de tonnerre inusités se succédaient à des secondes d'intervalle.

La foudre est tombée d'abord sur le fil conducteur de la cloche extérieure de la gare de Figeac *(viâ* Aurillac); quelques minutes après, la toiture d'une maison de campagne sise sur le versant du Cingle, était fortement ébranlée.

En troisième lieu, la foudre est tombée sur une maison située à Hauteval, route de Planioles et appartenant au sieur Louis Couybes, dit Pradelle. Trois poutres de la toiture ont été littéralement brisées. Le fluide a pénétré dans la chambre, a écrasé une armoire et tout le linge a été disséminé dans l'appartement. Joséphine Daynac, épouse Couybes, seule dans la maison, n'a pas été touchée, mais a été obligée de sortir précipitamment de crainte d'être asphyxiée. Son mari Louis Couybes et un sieur Montillat, qui se trouvaient à l'extérieur, devant le fournil, ont été renversés, mais n'ont pas eu de mal.

Les dégâts sont assez importants.

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 28 juin 1891

*Naissances*

Bonneville Marie, rue Vayrols, 4.

*Mariages*

Blanc Vincent et Blanc Alexandrine.

*Décès*

Brige Jean, 80 ans, cours de la Chartreuse, 8.
Lauglane Euphrasie, 72 ans, rue du Château 25.
Burgalières Jean, 28 ans, au château de Larroque.
Fontanel Jean-P. 61 ans, rue Clément Marot.
Babuel Jean, 63 ans, rue de l'Université, 17.
Andrieu Jean, soldat au 7e, 22 ans ( Hospice )
Cabanes Jean, 69 ans, à St-Georges.
Calméjane Adèle, 96 ans, rue de la Liberté, 20.
Deilhes Jean, 37 ans, rue de la Banque, 15.

### Musique du 7me de ligne

PROGRAMME du 28 JUIN

de **8** h. à **9** h. **1/2** du soir

(*Allées Fénelon*)

| | |
|---|---|
| Livry (pas redoublé) | Josneau. |
| Le duc d'Olonne (ouverture) | Auber. |
| Les dragons de Villars (fantaisie) | Maillard. |
| Les Amourettes (valse) | Gungl'. |
| Martha (fantaisie) | Flotow. |
| Le Père la Victoire (marche) | Ganne. |

## VITICULTURE

TRAITEMENT DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT

Le Mildiou est cette maladie qui, depuis quelques années, attaque les feuilles de la vigne, les fait tomber avant l'heure, et arrêtant la végétation, empêche le développement et la maturité du raisin.

Ses effets sont désastreux : on a pu en juger par ce qui s'est passé l'an dernier.

Il rendrait la culture de la vigne impossible s'il sévissait tous les ans avec la même intensité.

S'il est permis d'espérer que ses ravages ne seront pas toujours aussi intenses qu'en 1888, il est à craindre néanmoins que ce fléau ne reparaisse désormais chaque année, car il est dû à un champignon microscopique qui laisse après lui des semences que les froids de l'hiver ne détruisent pas complètement. Le printemps et l'été venus, ces semences se mettent à germer et produisent des effets plus ou moins graves, suivant que les circonstances atmosphériques sont plus ou moins favorables à leur évolution.

Il est donc indispensable de le combattre énergiquement tous les ans, si on veut conserver ses vignes et faire du vin potable.

La chose est possible, car on est heureusement en possession d'un *remède souverain* : c'est le sulfate de cuivre, vulgairement appelé vitriol bleu.

Le sulfate de cuivre n'agit que s'il est appliqué avant l'invasion du mal.

Or, comme on ne peut pas prévoir quelles seront les conditions météorologiques de l'année et, par suite, l'intensité que prendra la maladie, il en résulte qu'il est nécessaire de traiter tous les ans avant que le fléau ait éclaté.

Le Mildiou pouvant faire son apparition à la fin de mai ou au commencement de juin, il importe donc d'exécuter un premier traitement avant cette époque.

A partir de ce moment, toutes les trois ou quatre semaines, il faudra faire une nouvelle application du remède pour préserver les feuilles et les pampres qui auront poussé dans l'intervalle.

En général, on n'a plus besoin de traiter après le mois d'août.

On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que le remède le plus efficace est la bouillie bordelaise. C'est un mélange de sulfate de cuivre et de chaux dans des proportions variables.

Les doses les plus généralement adoptées sont un kilo et demi à 3 kilos de sulfate de cuivre par 100 litres d'eau et des poids de chaux vive moitié moindres. Mais il ne faut employer que la chaux grasse.

Pour préparer le remède, on fait dissoudre d'un côté le sulfate de cuivre réduit en petits fragments, dans un récipient en bois contenant 10 litres d'eau chaude ; d'un autre côté on éteint la chaux vive ; puis, quand elle est tombée en poussière, on la passe à travers un tamis pour la séparer des rognons qui pourraient obstruer les appareils, et on la délaie dans 10 litres d'eau de manière à faire un lait de chaux. On verse ensuite les deux substances dans 80 litres d'eau claire, en commençant par le sulfate de cuivre, on brasse le tout et on obtient ainsi un hectolitre d'une liqueur d'un beau bleu.

A défaut de chaux vive, on peut employer la chaux fusée ou la chaux en pâte. Mais il faut deux fois plus de la première et quatre fois plus de la seconde.

On peut également remplacer la chaux par les cristaux de carbonate de soude que l'on trouve chez les épiciers. On doit en mettre une quantité égale à celle du sulfate de cuivre. La liqueur obtenue est blanc verdâtre. Elle est aussi très efficace.

Il est essentiel que chaque feuille reçoive quelques parcelles du remède. Par conséquent, il faut s'attacher à répandre le mélange en gouttelettes très fines de manière à en projeter sur tous ces organes. Pour cela, ce qu'il y a de mieux, c'est de recourir à des appareils spéciaux que l'on porte sur le dos et qui, pulvérisant le liquide, permettent de couvrir la vigne d'une pluie excessivement ténue. Mais, pour les petites surfaces, on peut se servir tout simplement d'un petit balai qu'on trempe dans la bouillie et avec lequel on asperge les pampres par des coups secs et répétés.

Une nouvelle maladie, plus désastreuse encore que le Mildiou, menace d'envahir nos vignes. C'est le Black-rot. Elle s'attaque surtout aux raisins qu'elle grille, noircit et fait tomber, parfois dans l'espace de quelques jours.

Comme le Mildiou, elle doit être combattue préventivement.

Il a été reconnu que le même traitement pouvait lui être appliqué; mais il faut des doses plus considérables.

Quand on aura lieu de craindre son invasion, on élèvera à 6 kilogrammes, par hectolitre d'eau, la proportion de sulfate de cuivre et à 3 kilogrammes celle de chaux.

Le Président de la Société agricole
et industrielle du Lot,
Dr E. REY.

## FAITS DIVERS

LES EXPLOITS DU CHAMPION DE FRANCE

Nous lisons dans la *Constitution d'Agen:*

Dimanche soir, vers onze heures, quatre paisibles habitants de notre ville entraient au « Concert des Variétés » sur l'esplanade du Gravier et s'asseyait autour de l'une des tables de cet établissement que l'un des garçons leur désigna à deux reprises, comme étant inoccupée.

A peine étaient-ils installés que quelques vélocipédistes s'approchèrent et sans rien dire — sous prétexte, ont-ils prétendu depuis, que cette table était primitivement occupée par eux, — M. Médinger tira brusquement la chaise sur laquelle était assis l'un de ses Messieurs qui dût à l'un des voisins qui le retint de ne ne pas tomber.

Le sieur A..., qui faisait partie du groupe, voulut faire remarquer aux vélocipédistes qu'ils pouvaient montrer un peu plus de politesse pour revendiquer leurs places.

A peine avait-il fait cette observation que, brutalement, M. Médinger lui portait en plein visage un formidable coup de poing qui le faisait reculer de quelques pas.

Au moment où le sieur A... surpris par cette attaque inopinée et sauvage se mettait en mesure de riposter, les camarades de Médinger le saisissaient et, tandis que les uns paralysaient ses mouvements, le champion de France l'assommait à coups de poing.

D'autres vélocipédistes faisaient rempart autour du groupe, mettant les amis du sieur A... et les témoins de cette inqualfiable et lâche agression dans l'impossibilité absolue de lui venir en aide.

Cependant on pût dégager le sieur A..., dont le visage était tout ensanglanté et qui avait été victime d'un attentat plus lâche encore : un de ses agresseurs avait essayé de lui casser le bras en le frappant sur son genoux et en faisant effort de ses mains, ainsi qu'on fait d'une barre de bois.

Après ce bel exploit, les vélocipédistes s'empressèrent de fêter bacchus abandonnant le sieur A... sur le sol.

On s'empressa autour de lui et on lui prodigua les soins indispensables.

M. le docteur Dupérié, mandé en toute hâte, lui prodigua de soins pendant plusieurs heures.

M. Dupérié a pu remettre en place le bras du sieur A... qui pendant cette opération, a énergiquement enduré des souffrances atroces.

Quant à l'auteur de cette agression, il fut arrêté quelques instants après sur la terrasse du Café Russe par l'agent Rodez.

A l'attitude énergique et décidée de l'agent, Médinger comprit qu'il n'y avait pas à opposer de résistance, il obéit à sa sommation et le suivit au poste où il a passé la nuit.

Lundi matin, M. le commissaire de police a entendu Médinger qui a reconnu les faits qui lui sont reprochés, mais n'a pas voulu désigner ses complices.

Le sieur A... et les témoins de cette agression ont été également entendus.

Médinger a été ensuite conduit devant M. le Procureur de la République, qui maintiendra, nous l'espérons, son arrestation.

M. le docteur Dupérié n'a pas constaté de fracture au bras ; il a déclaré que la forte structure de ce membre avait seule empêché sa fracture.

Il y a deux ou trois ans, des faits semblables se produisirent et quelques vélocipédistes en liesse assommèrent un malheureux cocher après s'être emparé de ses chevaux et de sa monture.

Il est temps qu'on mette un terme aux exploits de ces messieurs.

Nous espérons que le tribunal sera impitoyable à l'égard de M. Médinger et qu'il montrera à cette brute que des lois existent, même et surtout pour le champion de France.

L'HOMME VOLANT

On annonce que M. Ader, le savant électricien, auteur de l'appareil téléphonique en usage en France a entrepris de résoudre, selon des vues très personnelles, le problème de l'aviation, considéré jusqu'ici comme insoluble.

Tout récemment, aux environs de Paris, dans le parc du château d'un de nos grands financiers parisiens, M. Ader aurait fait, en présence de trois ou quatre personnes seulement, sa première ascension.

Nous ne pouvons donner aucune information sur les principes scientifiques qui ont inspiré, l'inventeur, sur la nature de l'appareil, sa fonction et ses organes. Tout cela est tenu rigoureusement secret, et M. Ader est résolu à n'en rien faire connaître tant qu'il n'aura pas fait une démonstration irréfutable en présence des délégués de l'académie des sciences. Toujours est-il qu'il aurait pu, dans cette première ascension, parcourir trois ou quatre cents mètres, à une hauteur de vingt mètres environ, s'élever, s'abaisser à son gré, se diriger parfaitement.

Il n'y aurait dans l'affaire aucun ballon L'inventeur volerait réellement au moyen de son appareil dans lequel l'électricité joue le rôle de moteur. Il s'élancerait du sol comme font les acrobates dans l'exercice de la batonde, en prenant un vigoureux élan et en bondissant comme sur un tremplin.

TERRIBLE DUEL A LA JAMAÏQUE

Le patron d'un vaisseau américain venant du port de la Jamaïque, apporte la nouvelle d'un duel sanglant qui eut lieu vendredi dernier, à Port-Maria, entre quatre coolies.

Ces hommes se rencontrèrent dans une plantation de cannes à sucre située aux abords de la ville et se mirent littéralement en morceaux à coups de « machetas ». Trois d'entre eux moururent après quelques instants de combat ; le quatrième est horriblement mutilé, et sa mort semble inévitable, d'autant plus qu'il a lui-même essayé de se couper la gorge après le combat.

On croit qu'une femme a été la cause première de ce duel, qui a provoqué une profonde horreur parmi la population.


## L'avis d'un médecin

Port-Saint-Louis-du-Rhône (B.-du-Rh.), le 17 avril 1890. — J'ai employé vos Pilules Suisses et j'en ai obtenu de bons résultats dans les gastro-entérites. Vous avez bien voulu mettre des échantillons gratuits à ma disposition, j'en ai fait profiter les indigents. Cependant je n'avais pas attendu jusqu'alors pour employer vos bonnes Pilules Suisses qui m'avaient toujours donné de bons résultats. Faites de ma lettre l'usage que vous jugerez utile.

Docteur SIGUAN, médecin.

## RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe, **marque l'Ancre**, vendus en sacs estampillés et plombés sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'entrepôt général, 9, boulevard Corderie, à Marseille.

Un opuscule, « *La Vérité sur les Raisins Secs* » est adressé à toute demande.


## Bourse de Paris

*Cours du 26 Juin* 1891

RENTES

| | | |
|---|---|---|
| **3** 0/0 perpétuel | compt. | 95 » |
| **3** 0/0 amortissable | compt. | 95 90 |
| **3** 0/0 Emprunt 1891 | | 93 80 |
| **4** 1/2 0/0 1883 | compt. | 105 10 |

OBLIGATIONS

| | |
|---|---|
| LYON (fusion) | 442 75 |
| EST 3 0/0 | 436 » |
| MIDI 3 0/0 | 448 » |
| NORD 3 0/0 | 448 50 |
| ORLÉANS 3 0/0 | 447 25 |
| OUEST 3 0/0 | 439 » |
| SUD DE LA FRANCE | 407 50 |
| OUEST-ALGÉRIEN | 419 50 |
| EST-ALGERIEN | 424 » |
| CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 o/o 1853 | 605 » |
| — — 4 o/o 1863. | 518 » |
| — fonc. 3 o/o 1877. | 392 » |
| — comm. 3 o/o 1879. | 471 » |
| — fonc. 3 o/o 1879. | 474 » |
| — comm. 3o/o 1880. | 467 » |
| — fonc. 3 o/o 1883. | 426 » |
| — — 3 o/o 1885 | 467 » |
| — bons 100 fr. av. lots. | 74 » |
| GAZ, Cie parisienne | 525 » |

## *REVUE HEBDOMADAIRE*

Le marché est plus ferme. Nous allons entrer dans la période des liquidations des places étrantrangères, Londres et Berlin. Ce sont nos guides. Le 3 0/0 est à 95,20, le nouveau fait 93,85. Le Crédit foncier est à 1272,50, avec un coupon de 33 à l'échéance du 1er juillet. La Banque d'Escompte s'est avancée à 480. La Société générale est en reprise à 490. C'est un cours d'achat des plus favorables. Le Crédit lyonnais est en hausse à 813,75. La Banque de Paris à la veille de son son coupon est à 808,75. Le Crédit mobilier est à 380, le dividende a été fixé à 25. La Banque des pays autrichiens est en hausse marquée.

Les obligations des chemins de fer économiques sont toujours en faveur.

Les fonds étrangers sont plus faibles : l'Italien est à 94,10; si on compare le cours de la rente Hongroise qui est à 93 avec celui de la rente Italienne qui rapporte 4 fr. 34, on verra que l'Italien n'est pas cher.

En Banque, l'Alpine se relève à 199. Le Laurium Grec est à 158.75 ; c'est le crédit lyonnais qui est chargé du paiement du coupon de ces titres.

La part du Crédit provincial est calme. Un mouvement de hausse se prépare sur ces titres. La part Paris-Caracas est à 120 avec la pénurie forcée du bétail par suite des mauvaises nouvelles de la récolte ; cette société, avec son importation de bœufs vivants, est assurée de brillants résultats. Les sociétés d'alimentation ont toujours réussi. L'obligation Porto Rico est ferme à 270. L'obligation Linarès à Alméria se négocie à 230 fr.

Nous avons promis à nos lecteurs de mettre sous leurs yeux le plus de documents possibles relatifs à cette magnifique affaire de l'Électra. Nous croyons en conséquence ne pas pouvoir mieux faire que de leur citer le dernier rapport de M l'ingénieur Valdizan, adressé au gérant de la Société Électra, rapport officiellement confirmé par les ingénieurs du gouvernement. «Dans le but d'offrir toute sécurité au capital que l'on emploiera dans l'Exploitation d'Électra, j'ai pris le minimum des données de la richesse de la concession, bien que la concession soit d'environ 15.000 hectares.

Les alluvions aurifères de l'Électra proviennent de la décomposition de nombreuses veines aurifères qui croissent la région, la matière allant se déposer graduellement dans les dépressions du terrain.

« Bien que les moyennes déduites soint supérieures, le calcul du rendement a été fait en prenant les Minima, c'est-à-dire en considérant la superficie aurifère comme étant de 1,500 hectares seulement, l'épaisseur de l'alluvion d'un mètre, la teneur en minerai de dix grammes par tonne métrique, quantité toutes inférieures aux quantités réelles disponibles. »

Je vous communique également la bonne impression que la richesse de l'Electra a produite sur la commission de l'Ecole d'ingénieurs qui a visité dernièrement cette région, présidée par le docteur Olacchea, professeur de géologie et de minéralogie de l'Ecole des ingénieurs civils et des mines et j'ajoute que les essais faits, dans le laboratoire de ladite école, des échantillons dernièrement envoyés, ont donné une moyenne de quarante grammes d'or par tonne métrique.

Aucune mine au monde n'a donné de pareilles promesses, établies sur des données aussi positives. Il semble qu'au fur et à mesure de l'exploitation un revenu de 150 fr. par part doit être considéré comme un minimum.

Pour nous, l'avenir de l'affaire est tel qu'il nous semble que le sera un acte de sage prévoyance pour tout père de famille, de souscrire pour chacun de ses enfants à quelques parts d'Electra; nous répétons que la Société Française 22, Place vendôme à Paris, fournit le dossier de l'affaire à toute personne qui en fait la demande.

En présence du succès de la souscription dont la cloture est imminente, d'ici à fort peu de jours, les parts vont faire l'objet d'une hausse importante.

DE LAVIGERIE,
22, place vendôme.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le mardi 7 juillet à 6 h. 55 soir. Il desservira les stations comprises entre :

Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 16 juillet, à 1 h. 30 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR :

(Timbre-quittance de 0,10 c. non compris)

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et stations intermédiaires, à Paris, 2e classe 45 fr., 3e classe 32 francs.

De Villefranche-de-Belvès, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, La Coquille et des stations intermédiaires, à Paris, 2e classe 36 fr., 3e classe 25 frnncs.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 6 juillet, à 6 heures du soir.

TRANSPORT A DEMI-TARIF

des

## OUVRIERS AGRICOLES

**Allant faire la moisson en BEAUCE, dans l'ORLÉANAIS, le BERRY, la TOURAINE, etc.**

**A partir du 1er Juillet 1891, une réduction de 50 °/o sur les prix des places de 3e classe au Tarif général sera accordée aux Ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :**

**Juvisy à Orléans. — Brétigny à Tours. — Orléans à Tours. — Orléans à Châteauroux. — Orléans à Malesherbes. — Orléans à Montargis. — Orléans à Gien. — Tours à Vierzon. — Tours à Châteauroux. — Vierzon à Saincaize.**

**Cette réduction est subordonnée à la condition** que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimun (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1er Juillet au 1er Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minumun de quinze jours et maximun de deux mois.

## BAINS de MER de L'OCÉAN

*Billets Aller et Retour à Prix Réduits*

**Valables pendant 33 jours**

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires si-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 °/o des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/o du prix du Billets.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures à Nantes,

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 °/o sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

*Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 3 jours avant celui du départ*

## EXCURSIONS EN AUVERGNE

**et dans le Limousin**

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrrand, Néris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'*Excursion en Auvergne* et dans le *Limousin* valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

| | 1re classe | 2e classe | | 1re classe | 2e classe |
|---|---|---|---|---|---|
| Paris... | 108 fr. | 81 fr. | Tours.. | 100 fr. | 75 fr. |
| Nantes.. | 125 | 96 | Blois... | 95 | 71 |
| Angers. | 116 | 87 | Orléans. | 95 | 71 |
| Le Mans | 116 | 85 | | | |

Itinéraire

1° Le parcours entre le point de Vierzon, et *vice versâ*.

2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 °/o du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retours de 1re et 2e classe, avec réduction de 25 °/o sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprenennt pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris; — de la gare à la localité d'Evaux et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 °/o pour le Mont-Dore et la Bourboule.


## Hernies

Guérison radicale par le **Bandage électro-médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, no 46, rue de l'Arbre-Sec. **M. MARIE** jeune fera lui-même l'application de ses appareils à Cahors, le mercredi 1er juillet, foire, Hôtel des Ambaesadeurs ; Montauban, samedi 4 et dimanche 5, Hôtel du Midi.

M. Marie revient deux fois par an, à Cahors, le 3 janvier prochain.

**20 ans de Merveilleux succès**

Ne confondez pas ces bandages faits immédiatement sur mesure pour chaque cas qui se présente, avec les bandages ordinaires, qui ne rendent aucun service, ils sont les seuls qui puissent assurer la guérison radicale en peu de temps. Ces bandages sont à ressort, car les bandages élastiques sans ressort, ne peuvent arrêter les hernies.

« Purger sûrement et agréablement était un « problème depuis longtemps cherché, et tous « ceux qui ont eu le malheur d'être obligés « d'avoir recours aux eaux minérales nauséa- « bondes, au sulfate de magnésie âcre et amer, « à l'huile de ricin, contre laquelle l'estomac « se révolte, et à toute la série des autres pur- « gatifs d'un goût si détestable, auront pour « M. Rogé une véritable reconnaissance de les « préserver de ces odieuses drogues qui ajoutent « encore à la tristesse de l'état de maladie. » Poudre de Rogé, 2 fr. le flacon, 19, rue Jacob, Paris et 9, rue du 4 Septembre.

Le sirop de Raifort iodé de Grimault, dans lequel l'iode est à l'état de combinaison intime avec le suc de raifort, est une sorte de panacée pour les enfants qui en éprouvent de suite la bienfaisante influence. Aussi, les écoulements par le nez ou les oreilles, l'inflammation, la rougeur des paupières, les gourmes, les boutons, le gonflement des glandes du cou et les croûtes du lait, signes certains du lymphatisme, guérissent-ils très vite et le plus souvent sans autre traitement, par l'usage régulier du *Sirop de Raifort iodé de Grimault.*

**EAU de LECHELLE** *hémostatique* ordonnée contre les *crachements de sang*, les *hémorrhagies utérines* et *intestinales*, les *pertes*, la *dysenterie*, etc.

**LE VIN de G. SEGUIN** est le tonique par excellence des voies digestives; *il rétablit les fonctions de l'estomac, réveille l'appetit et dissipe les fièvres.*

G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.

Les personnes qui souffrent de mauvaises digestions de renvois de gaz, de gonflement de l'estomac ou des intestins, de maux de tête et de somnolence après les repas, sont assurés de trouver un soulagement immédiat dans l'emploi des *Perles de Pepsine pure, de Chapoteaut.*


## Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

**De CAHORS à LIBOS**

| | Omnibus | Poste. | Omnibus |
|---|---|---|---|
| CAHORS. — *D.* | 6h 40 matin | 12h 50 soir. | 6h 39 soir. |
| Mercuès..... | 6 54 | 1 4. | 6 53 |
| *Arrêt Douelle* | 6 58 | » | 6 57 |
| Parnac..... | 7 5 | 1 15 | 7 4 |
| Luzech..... | 7 11 | 1 22 | 7 11 |
| Castelfranc... | 7 25 | 1 35 | 7 23 |
| *Arrt Prayssac* | 7 28 | » | 7 26 |
| Puy-l'Evêque.. | 7 36 | 1 46 | 7 34 |
| Duravel..... | 7 43 | 1 54 | 7 41 |
| Soturac-Touzac | 7 51 | 2 3 | 7 49 |
| Fumel..... | 8 » | 2 13 | 7 58 |
| **LIBOS.** — *A.* | 8 6 | 2 19 | 8 4 |
| BORDEAUX.. | 3 51 soir. | 8 11 matin | 4 43 |
| PARIS. — *Ar.* | 11 37 | 4 37 matin | 10 21 m. |

**De LIBOS à CAHORS**

| | Poste. | Omnibus. | Omnibus. |
|---|---|---|---|
| PARIS. — *D.* | 3h 50 s. | 12h 50 m. | 7h 45 mat. |
| — *Expres.* | 7 40 | | 12 45 |
| BORDEAUX. | » » | 6 10 soir. | 3 34 soir. |
| **LIBOS.** — *D.* | 8 35 matin | 3 30 soir. | 9 5 soir. |
| Fumel..... | 8 44 | 3 38 | 9 11 |
| Soturac-Touzac | 8 51 | 3 50 | 9 21 |
| Duravel..... | 8 59 | 3 59 | 9 28 |
| Puy-l'Evêque.. | 9 6 | 4 8 | 9 35 |
| *Arrt Prayssac* | 9 13 | » | 9 42 |
| Gastelfranc... | 9 19 | 4 23 | 9 48 |
| Luzech..... | 9 29 | 4 36 | 9 58 |
| Parnac..... | 9 37 | 4 46 | 10 6 |
| *Arrêt Douelle* | 9 42 | » | 10 11 |
| Mercuès..... | 9 47 | 4 57 | 10 16 |
| CAHORS. — *A.* | 9 59 | 5 15 | 10 32 |

**De CAHORS à CAPDENAC**

| | Omnibus. | Omnibus. | Omnibus. |
|---|---|---|---|
| CAHORS. — *D.* | 7h 45 matin | 11h 30 mat. | 5h 23 soir. |
| Cabessut, halte | 7 54 | 11 41. | 5 32. |
| Arcambal.... | 8 4 | 12 4 soir. | 5 42 |
| Vers..... | 8 12 | 12 21. | 5 50 |
| Saint-Géry... | 8 20 | 12 38. | 5 57 |
| Conduché.... | 8 32 | 1 5 | 6 9 |
| St-Cirq, halte. | 8 38 | 1 14 | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 48 | 1 35 | 6 21 |
| Calvignac, hal. | 8 55 | 1 44 | 6 31 |
| Cajarc..... | 9 8 | 2 10 | 6 44 |
| Montbrun, hal. | 9 18 | 2 24 | 6 54 |
| Toirac..... | 9 27 | 2 45 | 7 3 |
| Lamadeleine.. | 9 39 | 3 10 | 7 15 |
| CAPDENAC. *A.* | 9 51 | 3 26 | 7 27 |

**De CAPDENAC à CAHORS**

| | Omnibus | Omnibus. | Omnibus |
|---|---|---|---|
| CAPDENAC. *D.* | 7 47 matin | 11h 30 mat. | 5h 22 soir. |
| Lamadeleine.. | 7 59 | 11 54. | 5 34. |
| Toirac..... | 8 10. | 12 18 soir. | 5 46 |
| Montbrun, hal. | 8 18 | 12 30. | 5 54 |
| Cajarc..... | 8 30 | 12 52 | 6 5 |
| Calvignac, hal. | 8 40 | 1 6 | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 49 | 1 26 | 6 25 |
| St-Cirq, halte. | 8 57 | 1 37 | 6 33 |
| Conduché.... | 9 3 | 1 55 | 6 39 |
| Saint-Géry... | 9 18 | 2 22 | 6 53 |
| Vers..... | 9 23 | 2 35 | 6 58 |
| Arcambal.... | 9 31 | 2 56 | 7 6 |
| Cabessut, halte. | 9 41 | 3 10 | 7 16 |
| CAHORS. — *A.* | 9 49 | 3 20 | 7 24 |


**VIN de VIAL**

**TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT**

*Le* **Tonique** *le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.*

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

*Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.*

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

***LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON***

Dépôt dans les principales pharmncies.

## Paris-Océan

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 f.

**Compagnie de Navigation à Vapeur**

**(Steamers spéciaux remontant la Seine jusqu'à Paris)**

*Bureaux à Paris : 7, rue Laffitte*

Services directs et sans transbordement de Paris (quai du Louvre) sur Cherbourg, Brest, Lorient, St-Nazaire, Nantes, La Rochelle, (La Pallice), Rochefort, Bordeaux, Pauillac, Bayonne, Pasajes, Espagne.

Demande des agents ou correspondants. S'adresser, 7, rue Laffitte, Paris.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE **LIEBIG**

PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES

*Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales*

Hors concours depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

*Exiger la signat. du Bon J. V. LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette*

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

**ON DEMANDE** de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

## A VENDRE

**Un Phaëton**, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratier.


*Le propriétaire-gérant :* LAYTOU.


## BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — *Rue St-James, 12,* — CAHORS

Mme Ve **BALAGAYRIE,** a l'honneur d'informer le public. qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, *munis de bons certificats*, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

EXPOSITION CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

**Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté**

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Eté

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCEDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

## HONORÉ Photographe

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS